

Modification de la loi sur les manifestations publiques

« Une très mauvaise idée » selon Jean-Pierre Fabre

Il y a quelques jours, l'Assemblée nationale togolaise a procédé à la modification de la loi sur les manifestations publiques au Togo. Alors que l'on tournait la page de cet épisode de l'actualité politique ...



PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

KLUTSE Dovi Amélevo, coiffeuse grâce au crédit AJSEF

Pour le compte de ce numéro de votre rubrique, Madame KLUTSE Dovi Amélevo, qui a pu s'installer en tant que coiffeuse ...

PAGE 2

ETRANGER



Soudan

Omar El Béchir accusé d'avoir reçu 90 millions de dollars de l'Arabie saoudite

L'ex-chef de l'État, déposé par l'armée le 11 avril en réponse à des manifestations massives, est arrivé lundi matin devant un tribunal de Khartoum, ...

PAGE 4

Agroécologie et consommation locale

« Le paysan a faim, ce n'est pas normal », déplore Sena Alouka

Invité dimanche dernier dans l'émission L'bala sur la Télévision togolaise, le directeur exécutif de l'ONG ...

PAGE 10



Augmentation des recettes budgétaires

Le Togo occupe la deuxième place dans l'Uemoa en 2018

Dans la zone Uemoa, le Togo est le deuxième pays dont les recettes budgétaires ont le plus augmenté en 2018. L'année dernière, ces recettes budgétaires ont augmenté de 13,4% sans une hausse de la pression fiscale.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Umoa : Le Togo parmi les meilleurs en matière d'inclusion financière

D'après un rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest sur la situation de la microfinance dans l'Union monétaire Ouest africaine (Umoa) au 31 Mars 2019, beaucoup de pays ont fait des progrès remarquables dans le domaine de l'inclusion financière. Parmi ces pays, le Togo, qui s'est illustré comme deuxième pays le plus performant dans ce domaine.

«L'examen des indicateurs d'intermédiation des Services financiers décentralisés (SFD) de l'Union fait ressortir une évolution relativement favorable à l'inclusion financière », note le rapport dont le contenu vient d'être rendu public. Le rapport dans les détails, note que sur la période sous revue ...

PAGE 3

Le MMLK face à une menace judiciaire

Edoh Komi voit venir "une affaire d'une grande portée"

Le Mouvement Martin Luther King est une organisation apolitique qui s'est assigné le devoir d'accompagner tout citoyen en détresse, mais surtout, attirer ...

PAGE 3





SOMMAIRE



Nigéria
Le chef du comité anti-
corruption suspendu par Buhari

P 4

Festival Kirédè Art
Les tout petits à l'école de l'art



P 10

Sommet de l'ambition
Antonio Guterres n'a que faire des



P 10

ECHOS DES BENEFCIIAIRES DES PRODUITS FNFI

KLUTSE Dovi Amélevo, coiffeuse grâce au crédit AJSEF

Pour le compte de ce numéro de votre rubrique, Madame KLUTSE Dovi Amélevo, qui a pu s'installer en tant que coiffeuse partage avec vous dans les lignes qui suivent les secrets de sa réussite. Aujourd'hui elle est fière d'exercer le métier de ses rêves. Retour sur le parcours de cette trentenaire.



KLUTSE Dovi Amélevo

L'histoire de Madame Amélevo ressemble trait pour trait à celle de plusieurs jeunes

artisans qui après avoir obtenu leurs Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) se retrouvent dans des

situations financières difficiles pour se mettre à leur propre compte en ouvrant leurs ateliers.

Amélevo, 31 ans, a pendant trois années suivi une formation en coiffure, formation sanctionnée par un CFA qui lui donne désormais le quitus d'ouvrir son atelier. Nantie désormais de son diplôme, notre jeune dame calme et réservée de nature se retrouve confrontée à un problème, source de financement.

" Pendant que j'achevais ma formation, je voyais déjà que je serai confrontée à un problème financier quand il sera question pour moi d'ouvrir mon atelier. Et depuis lors je cherchais par quels moyens je pouvais contracter un crédit pour pouvoir me lancer. Il est vrai que j'avais de petites économies mais il m'en fallait bien plus pour pouvoir acquérir tout ce dont j'ai besoin. Alors j'ai été orientée vers PADES microfinance pour voir si j'étais éligible à un des nombreux produits du FNFI."

Et justement pour informer périodiquement les potentiels bénéficiaires des opportunités offertes par le FNFI, il est organisé assez souvent, en plus des émissions radios de sensibilisation de masse, des séances de partages d'informations au sein des PSF partenaires du FNFI.

"Acetteséanced'échange et de discussions, il nous a été partagé le produit AJSEF et quelles conditions il fallait remplir pour pouvoir en bénéficier. J'avoue que j'ai été très surprise des conditions très souples qui étaient exigées avant de pouvoir bénéficier du crédit jeune du FNFI. Sans tarder, je me suis pliée aux exigences requises et au bout de quelques semaines, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir équiper en kits d'outillage le petit atelier que voici. Et comme vous pouvez le constater avec moi, j'ai tout ce qu'il me faut pour offrir aux cheveux de ma clientèle des soins de qualité."

Aujourd'hui, notre interlocutrice mesure tout l'impact du crédit AJSEF sur son quotidien, elle s'épanouit chaque jour davantage et renforce son autonomie. " Je suis très heureuse d'exercer le métier de mon choix. C'est vraiment réconfortant de voir que les gens te font confiance et affluent dans ton salon de coiffure. Toutes ces marques de confiance ajoutées aux revenus que je dégage me comblent de bonheur et me galvanise à aller encore et encore plus loin".

KD

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
--	--	--	--	--

DERNIERES HEURES

... le montant des dépôts collectés dans l'Union s'est établi à 1.390,8 milliards de FCFA contre 1.248,7 milliard de FCFA une année plus tôt, soit une augmentation de 11,4%. Cette progression est nettement enregistrée au Togo (+16,0%). Un succès plaçant le Togo comme le deuxième pays le plus performant dans la région en terme d'inclusion

financière. S'agissant de l'encours des crédits des SFD de l'Union, il s'est accru de 9,9% par rapport à son niveau à fin mars 2018, pour ressortir à 1.388,9 milliards de FCFA. Cette hausse a été aussi constatée et relevée au Togo de +15,3%. Alors que le Sénégal (+9,8%), la Côte d'Ivoire (+8,1%) ou le Burkina (+7,5%) réalisent moins. Confirmant ainsi le dynamisme entretenu et l'impact visé par ce

programme de lutte contre la pauvreté. Quant à l'encours moyen des financements par bénéficiaire, il a augmenté, en ressortant au niveau d'environ 200.000 FCFA à fin mars 2019 contre 150.000 FCFA une année auparavant. Ces résultats relayés par le rapport de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) confirment l'effort du

gouvernement togolais dans la lutte contre la pauvreté par l'inclusion financière. Au Togo, 76 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) autorisés par l'Etat exercent légalement leurs activités. Dans sa politique d'inclusion financière, le chef de l'Etat togolais a mis en place en 2014, le Fond national de la Finance inclusive (FNFI), afin de permettre aux Togolais

d'avoir accès à des microcrédits. Les résultats de ce Fonds sont palpables et font tache d'huile. Des milliers de Togolais ont pu bénéficier des services du FNFI. Juste pour le mois de juillet 2019, 3.348 personnes ont bénéficié des services du FNFI, alors que 8.998 renouvellements ont été effectués. Une tendance haussière de financement qui s'élève à 794.179 000 de francs CFA. **Rachid Zakari**

Le MMLK face à une menace judiciaire
Edoh Komi voit venir "une affaire d'une grande portée"

Le Mouvement Martin Luther King est une organisation apolitique qui s'est assigné le devoir d'accompagner tout citoyen en détresse, mais surtout, attirer l'attention des autorités togolaises sur tout ce qui se passe en matière de violation des droits de l'homme. « Une tâche difficile » pour Edoh Komi et son mouvement, sur qui planerait une nouvelle menace judiciaire.

Reçu lundi sur une radio de la place, le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK) a d'abord reconnu « l'existence d'une menace judiciaire proférée par le gouvernement togolais à l'encontre de son organisation » avant de remettre son sort entre les mains de Dieu : « De notre côté, nous sommes sereins. Dieu est là et nous nous préparons à toute éventualité. Aussi, nous tenons à remercier tous les Togolais pour leur soutien sans cesse renouvelé ». Toutefois, le pasteur Edoh Komi n'a souhaité révéler le motif de la menace ; il

ne reconnaît pas le MMLK comme un mouvement importun : « Tout dépend du côté où on se trouve. Pour le peuple togolais, nous sommes un mouvement de soutien, un mouvement qui est proche d'eux. Nous essayons d'apporter un plus en attirant l'attention des autorités. C'est peut-être ceux que nous taclons qui peuvent nous attribuer le qualificatif de "mouvement encombrant" », a-t-il affirmé. En revanche, Edoh Komi s'est dit conscient « du risque que son mouvement court ». « Notre travail ressemble sensiblement

à celui des journalistes parce que ce n'est pas aisé de défendre les droits des autres. Nous défendons les autres et finalement c'est nous qui servons de cobayes. Nous avons choisi d'être aux côtés des sans-abris, des opprimés, des sans voix ; c'est pourquoi nous portons le vocable "la voix des sans voix" » s'est-il réjoui avant de rajouter que : « L'Etat est censé jouer son rôle régalien, protéger les droits des citoyens. Nous lui rappelons ce qu'il sait déjà parce que c'est lui qui a signé toutes les conventions. Tous les instruments internationaux, c'est lui



Le pasteur Edoh Komi

qui les a signés et ratifiés (...). Mais quand on vous annonce que toute la machine étatique va porter plainte contre vous, il faut mesurer l'ampleur de cela. En principe, nous baisserions les bras si nous n'étions pas courageux et

déterminés. L'affaire est au niveau de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Nous attendons les conclusions. C'est une affaire d'une grande portée ». **Augustin Akey (Stagiaire)**

Modification de la loi sur les manifestations publiques
« Une très mauvaise idée » selon Jean-Pierre Fabre

Il y a quelques jours, l'Assemblée nationale togolaise a procédé à la modification de la loi sur les manifestations publiques au Togo. Alors que l'on tournait la page de cet épisode de l'actualité politique de notre pays, le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) Jean-Pierre Fabre remet le débat sur la scène. Pour lui, il ne s'agit ni plus ni moins que d'« une très mauvaise idée ».



Jean-Pierre Fabre

Parmi les acteurs politiques qui ont véritablement

profité de la loi dite « Bodjona » aujourd'hui revue, figure en première

ligne le leader de l'ANC. C'est d'ailleurs suite aux multiples manifestations qu'il a organisées avec son parti à la suite de l'élection présidentielle de 2010 qu'une loi organique a été envoyée à l'Assemblée nationale. Cela a profité plus tard à lui et à ses collègues du Collectif sauvons le Togo (CST), lors des activités du Combat pour l'alternance politique en 2015 (Cap 2015) sans oublier la très récente et célèbre Coalition des 14 (C14). Il faut préciser que malgré les nombreux

avantages que confère cette loi, les partis politiques de l'opposition n'ont pas vraiment réussi à l'utiliser comme il se doit pour obtenir d'excellents résultats. Dans le cadre de la C14 par exemple les membres du regroupement avaient un accès très large à l'espace public. Aujourd'hui, face aux défis sécuritaires, le gouvernement et l'Assemblée nationale décident d'y apporter des améliorations en restreignant clairement l'accès à certains espaces. Et comme il fallait s'y attendre, ce ne sont pas les partis politiques de l'opposition qui applaudiront. La coordinatrice de la

Coalition des 14 avait déjà donné le ton en s'insurgeant contre ces modifications. C'est au tour de Jean-Pierre Fabre, l'un des plus farouches opposants du pouvoir en place, de se prononcer. Connaissant l'homme, il serait surprenant qu'il apporte sa caution. Non seulement il rejette les conclusions de cette session de l'Assemblée nationale, mais aussi l'ancien chef de file de l'opposition togolaise promet des réactions appropriées dans les tout prochains jours. Toutefois, à l'étape actuelle, pourra-t-il changer quelque chose? **Edem Dadzie**

Soudan

Omar El Béchir accusé d'avoir reçu 90 millions de dollars de l'Arabie saoudite

L'ex-chef de l'État, déposé par l'armée le 11 avril en réponse à des manifestations massives, est arrivé lundi matin devant un tribunal de Khartoum, escorté par un imposant convoi militaire. Détenu dans une prison de Khartoum, Omar el-Béchir, 75 ans, a été informé par le parquet qu'il faisait face à des accusations de « possession de devises étrangères, de corruption » et trafic d'influence.

En charge de l'instruction, le brigadier Ahmed Ali a affirmé devant la cour qu'Omar el-Béchir avait reçu 90 millions de dollars (81 millions d'euros) du prince héritier saoudien Mohamed Ben Salman.

Le procès de l'ancien président devait s'ouvrir samedi, jour de la signature d'un accord de transition historique entre le Conseil militaire au pouvoir depuis avril et la contestation. Mais il avait été reporté sine die.

Fin avril, le chef du Conseil militaire de transition, le général Abdel Fattah al-Burhane, avait affirmé que l'équivalent de plus de 113 millions de dollars avaient été saisis en liquide dans la résidence de l'ex-président à Khartoum. En mai, le procureur général avait également déclaré qu'Omar el-Béchir avait été inculpé pour des meurtres commis lors des manifestations antirégime ayant conduit à son éviction, sans que l'on sache quand

il devra répondre de cette accusation.

Amnesty International a averti la semaine dernière que son procès pour corruption ne devait pas détourner l'attention des accusations plus lourdes auxquelles il est confronté à La Haye. Omar el-Béchir, qui a dirigé le pays d'une main de fer après un coup d'État soutenu par les islamistes en 1989, fait l'objet de mandats d'arrêt internationaux de la Cour pénale internationale (CPI), pour crimes de guerre,



Omar el-Béchir

crimes contre l'humanité et génocide, au cours de la guerre au Darfour (ouest), où une rébellion a éclaté en 2003. L'ONU affirme que le conflit a fait plus de 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés, et que des centaines de milliers de personnes vivent encore dans des camps misérables et appauvris plus d'une décennie et demie plus tard. La CPI

exige depuis des années qu'Omar el-Béchir soit jugé, et a renouvelé son appel depuis sa chute. Amnesty a appelé les nouvelles institutions de transition au Soudan à ratifier le Statut de Rome de la CPI, ce qui permettrait de transférer l'ancien président à ce tribunal international.

T.M. et Jeune Afrique

Nigéria

Le chef du comité anti-corruption suspendu par Buhari

Okoi Obono-Obla a été suspendu « avec effet immédiat », dans l'attente des résultats de l'enquête menée par la Commission gouvernementale chargée des affaires de corruption, l'ICPC, a annoncé la présidence nigériane sur Twitter. Il fait face à une série d'accusations, dont « la falsification de dossiers et des indécidatesses financières », selon une lettre qui lui a été adressée par le gouvernement.

Il est notamment soupçonné d'avoir utilisé à son bénéfice des fonds saisis dans le cadre de ses fonctions, ainsi que d'avoir falsifié son dossier d'entrée à l'université.

Okoi Obono-Obla proclame son innocence, assurant qu'il est victime d'une cabale montée par des personnes poursuivies par ses services. L'enquête qui le vise constitue

un test pour Buhari, réélu en février pour un second mandat. L'ancien général s'est engagé à lutter contre la corruption endémique au Nigeria, mais ses critiques l'accusent d'avoir surtout visé ses opposants au cours de son premier mandat.

Le Nigeria, première puissance pétrolière du continent, est placé au 148e rang des pays



Muhammadu Buhari

les plus corrompus au monde (sur 180) par Transparency International. La corruption y est un « cancer » selon les propres mots du président. Engagé dans une lutte sans merci contre la corruption, fléau qui gangrène l'économie

de son pays, le président Buhari avait, en avril 2019 dernier, poussé à la démission Walter Samuel Nkanu Onnoghen, le président de la Cour suprême du Nigéria. Le président Muhammadu Buhari, qui avait pris la

décision de le suspendre de son poste de plus haut magistrat du pays moins d'un mois avant l'élection présidentielle de février, a été accusé par ses détracteurs de vouloir éliminer toute éventuelle opposition au sein du système judiciaire. La Cour suprême étant l'organe chargé de statuer en dernier ressort en cas de litige électoral.

Les détracteurs du chef de l'État voient dans ces accusations et cette suspension une chasse aux sorcières menée contre les opposants du parti au pouvoir.

T.M.

Côte d'Ivoire

Depuis la Haye, Charles Blé Goudé élu président de son nouveau parti

L'ancien ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo, libéré sous conditions par la CPI en janvier dernier, est toujours à La Haye. Mais il était présent dimanche en vidéo et en direct pour assister au premier congrès du Cojep dimanche 18 août.

Créé en 2001, le Cojep fête ses 18 ans avec ce premier congrès ordinaire. L'âge de la maturité en somme, insistent son fondateur Charles Blé Goudé et ses adeptes. Depuis 2015, le mouvement du Congrès des jeunes patriotes a laissé place à un parti politique, le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep). Après les festivités de samedi pour l'ouverture du congrès à Yopougon, des centaines de militants sur les 10 000 que revendique le Cojep se

sont retrouvés dimanche dans une vaste salle de l'hôtel Belle-Côte à Cocody. Pour saluer l'élection à l'unanimité de l'ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, des centaines de militants d'Abidjan et d'ailleurs, tous vêtus des couleurs bleu et rose du parti, balancent les deux mains de droite à gauche, en référence au symbole du Cojep. « Aujourd'hui, la CPI l'a blanchi, mais nous savons depuis des années qu'il est blanc, qu'il est propre. Nous sommes toujours mobilisés

depuis qu'il est en prison et nous sommes prêts », lance l'un d'eux.

Durant ces deux jours, l'ex-leader des Jeunes patriotes de Côte d'Ivoire s'est adressé à ses partisans par vidéo-conférence depuis La Haye où il est toujours astreint à résidence malgré son acquittement. Pour Charles Blé Goudé, le Cojep entre progressivement dans la cour des grands partis.

L'ancien meneur des Jeunes patriotes a évoqué sa fidélité



Charles Blé Goudé

éternelle à celui qu'il appelle son « papa » et son « maître », l'ex-président Laurent Gbagbo. Une manière de préciser que le Cojep n'est pas en concurrence avec le FPI. « Il a dit : mon intrusion dans la politique sera la conclusion de Laurent Gbagbo. Et c'est quand Laurent Gbagbo ne sera plus

actif politiquement que lui va entrer en scène », explique Bly Roselin, à la tête de ce premier congrès. Charles Blé Goudé doit maintenant nommer son équipe et surtout attendre la décision d'un éventuel appel de la procureure Fatou Bensouda.

T.M. et Rfi.fr

Augmentation des recettes budgétaires**Le Togo occupe la deuxième place dans l'Uemoa en 2018**

Dans la zone Uemoa, le Togo est le deuxième pays dont les recettes budgétaires ont le plus augmenté en 2018. L'année dernière, ces recettes budgétaires ont augmenté de 13,4% sans une hausse de la pression fiscale.

Ces chiffres proviennent du rapport annuel de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur l'évolution des activités économiques dans les huit pays de l'Uemoa pour le compte de l'année 2018. Selon ce rapport, le Togo a enregistré une performance au cours de cette année. Alors que la hausse des recettes budgétaires était de 11,4% en 2017, ce chiffre s'élève à 13,4% l'année suivante.

Le Togo devient ainsi le deuxième pays de l'espace Uemoa ayant enregistré une hausse des recettes budgétaires, derrière le Niger qui a enregistré

une hausse de 23,5%. Le Burkina Faso se classe à la troisième position dans l'espace avec 12,3% d'augmentation de ses recettes budgétaires.

Cette hausse des recettes budgétaires du Togo s'explique par la reprise des activités économiques au deuxième semestre de l'année et la gestion des deniers publics par l'Office togolais des recettes (OTR). D'autres initiatives comme le Projet d'appui à la gouvernance économique (Page) lancé en octobre 2018 permettent de mobiliser les recettes du pays. Ce projet a pour objectif d'améliorer la gestion des

investissements publics et la mobilisation des recettes intérieures, et de renforcer les mécanismes de redevabilité et de suivi de la fourniture des services dans les secteurs prioritaires.

Le Togo met également en place un Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) institué par la loi n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances. Le document permet de faire une prévision pour trois ans sur les recettes et les dépenses budgétaires par grandes catégories.



Avec ce document, le gouvernement pourra appliquer la budgétisation axée sur les résultats par l'opérationnalisation des budgets-programmes dans toute l'administration publique à compter du 1er

janvier 2020.

En 2018, les pays de l'Uemoa ont enregistré au total des recettes de 12 832,7 milliards FCFA, soit une hausse de 9,3% par rapport à 2017.

Félix Tagba

Finance**Le Togo envisage de mettre en place une police fiscale**

Le Togo veut mettre en place une police fiscale pour lutter contre la corruption. Cette police permettra également de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La mesure vise à instaurer des cellules d'investigation financière dans la police et la gendarmerie.

La police fiscale répond à une recommandation du comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'Onu. Cette police viendra s'ajouter aux mesures déjà mises en place au Togo pour lutter contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'instar de la Cellule nationale de traitement des informations financières. Le pays fait également partie du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le

Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), une institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Elle est chargée du renforcement des capacités des États membres dans la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la région. Pour ce faire, la police et la gendarmerie seront dotées des cellules d'investigation financière pour mener efficacement cette lutte.

Selon le général Damehane Yark, ministre de la Sécurité et de la Protection civile, un accent sera mis sur la formation du personnel qui va animer les cellules d'investigation financière. Il sera également doté des moyens d'investigation pouvant leur permettre d'atteindre cet objectif. Pour le ministre, « les banques sont beaucoup plus regardantes sur les transferts et les dépôts. Les investissements suspects donnent lieu à des enquêtes. Mais avec



d'énormes sommes qui circulent en cash, la traque s'annonce particulièrement compliquée d'autant que les réseaux criminels et terroristes ont toujours une longueur d'avance ». Une fois mise en place, la

police fiscale va renforcer la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, des phénomènes qui s'accroissent de plus en plus sur le continent.

Félix T.

Agriculture**Oragroup obtient 20 millions d'euros auprès du fonds AATIF**

Oragroup a obtenu un financement de 20 millions d'euros auprès du Fonds Africa agriculture and trade investment fund. L'AATIF est une société d'investissement spécialisée dans le financement agricole en Afrique dont les investisseurs principaux sont le gouvernement allemand et la Banque de développement allemande KfW.



Ce financement permettra à Oragroup d'accompagner les entreprises privées qui interviennent sur les campagnes agricoles dans

les pays de présence de la filiale Orabank Côte d'Ivoire. Les pays concernés sont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal.

« Ce financement confirme notre engagement auprès du secteur privé et de l'agriculture, qui sont deux leviers essentiels au développement de nos

économies avec à la clé des créations de richesse et d'emplois », a indiqué le directeur général d'Oragroup Ferdinand Ngon Kemoum.

Pour sa part le président du conseil d'administration d'AATIF s'est félicité de cette collaboration avec le groupe bancaire panafricain. « Nous sommes très heureux de ce partenariat avec Oragroup qui se décline par ce prêt car nous sommes convaincus que le développement du secteur agricole passe

par un meilleur accès au financement des opérateurs privés », a affirmé Dr. Thomas Duve.

Pour Oragroup, ce financement de 20 millions d'euros du fonds AATIF destiné aux campagnes agricoles est un engagement fort de la part du groupe dans sa volonté de participer au financement de l'économie réelle tout en soutenant les secteurs ayant un impact sur le développement des économies.

F.T.

Aide humanitaire

Nécessité de lever les obstacles qui se dressent devant

Dans de nombreuses régions du globe, les humanitaires travaillent, parfois au péril de leur vie, souvent dans l'anonymat le plus total, en apportant leurs aides aux millions de nécessiteux à travers le monde. Même s'ils accomplissent un travail de fourmi, leurs interventions sont indispensables et permettent souvent à des populations de retrouver un minimum de dignité. La Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée chaque 09 août, constitue le moyen de rendre hommage à celles et ceux qui font face au danger et à l'adversité pour aider les autres. L'occasion pour Togo matin d'attirer l'attention sur les besoins humanitaires au Togo et de mettre en lumière ce qu'implique le travail des humanitaires.

Le thème de 2019, « Femmes Humanitaires », célèbre les travailleuses humanitaires qui persistent chaque jour à aider les personnes dans le besoin ; et les femmes affectées par les conflits, les déplacements, la pauvreté et la discrimination qui sont souvent les premières à répondre à la crise dans leurs

propres communautés, de Ersal à l'Afghanistan. Aux premières lignes des zones de crise, les femmes gèrent les écoles et les cliniques, négocient l'accès, réclament une réponse plus efficace et jouent un rôle primordial dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Pourquoi le 19 août ?



Action d'aide humanitaire en Haïti (crédit photo Logan Abassi)

Cette date a été choisie par l'Assemblée générale en référence à l'attentat du 19 août 2003. A cette date, un attentat à la bombe a été perpétré contre le Bureau des Nations unies à Bagdad (Irak), provoquant le décès de 22 travailleurs humanitaires. Avant cette date et depuis lors, nombre d'autres agents d'aide humanitaire y compris Sérgio Vieira de Mello ont également péri. Des pertes massives ont également été enregistrées

en janvier 2010 à la suite du tremblement de terre survenu en Haïti. La Journée mondiale de l'aide humanitaire trouve ses origines en Irak, mais l'objectif est d'en faire le véritable reflet de la communauté humanitaire mondiale. Ainsi, cette journée retentit non comme une célébration des milliers de vies sauvées, mais comme un rappel des dangers et obstacles qui se dressent désormais devant les démarches de solidarité.

Le Liban, le miroir des réalités des femmes et de l'humanitaire

Le thème de cette année est également opportun pour le Liban, où les femmes

continuent à faire face à une importante discrimination ainsi qu'à une grande marginalisation



aussi bien politique que socio-économique. De nombreuses femmes à travers le Liban souffrent aussi d'insécurité économique, d'isolement social et d'exploitation liés à l'inégalité entre les sexes. La violence domestique est malheureusement aussi très répandue, avec plus de 30 % des femmes mariées libanaises rapportant qu'elles ont vécu au moins une forme de violence conjugale. Philippe Lazzarini, coordonnateur résident des Nations unies et coordonnateur de l'action humanitaire au Liban, fait cas des réalités. La triste réalité est que le cadre juridique libanais continue à empêcher les femmes de jouir de droits égaux, de l'accès à la propriété et à l'héritage à des questions simples comme l'accès aux documents légaux et le droit de transmettre sa nationalité à ses propres enfants. Ceci est reflété dans le « Rapport sur l'écart entre les sexes » (« Gender Gap Report ») de 2018 du Forum économique mondial, qui classait le Liban 140e sur 149.

Néanmoins, un certain progrès est en cours, en grande partie grâce aux efforts infatigables des activistes libanaises. Je suis également encouragé par l'engagement du Parlement à s'atteler à une série de lois liées aux droits de la femme en mars 2020, dont les propositions de lois visant à interdire le mariage d'enfants et à amender la loi 293 sur la violence domestique, parmi d'autres thèmes importants. De surcroît, une fois que le Conseil

des ministres aura approuvé le Plan d'action national sur la résolution 1325, il y aura une importante feuille de route pour adresser les questions des droits de la femme liées à la paix et la sécurité dans le pays.

Si l'importance de ces réformes législatives et politiques ne doit pas être sous-estimée, il reste énormément de travail à faire pour adresser la violence continue contre les femmes ainsi que pour promouvoir l'engagement des femmes dans l'économie et la vie politique ; sujets pour lesquels le progrès est ralenti par une perception que les femmes sont secondaires par rapport aux hommes. Quant aux femmes réfugiées, la réalité est encore plus compliquée. Les rapports indiquent une augmentation de la violence domestique parmi les communautés de réfugiés, et les ménages dirigés par les femmes syriennes demeurent les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Pendant ce temps, les filles réfugiées sont de plus en plus sujettes au mariage d'enfants, un mécanisme d'adaptation négatif qui affecte malheureusement près d'une fille syrienne sur trois au Liban. Les changements législatifs que nous prônons n'auront qu'un impact limité sur la discrimination contre les femmes dans les communautés de réfugiés. Pour renforcer l'égalité et la protection des réfugiés, nous devons augmenter le nombre de femmes en première ligne

de la réponse. Les statistiques globales montrent que quand il y a plus de femmes en première ligne, la confiance des communautés augmente, et les femmes sont mieux servies et plus prêtes à évoquer leurs problèmes. En reconnaissant que les femmes sont les agents d'une réponse plus efficace, nous devons promouvoir et faciliter leur rôle dans nos programmes d'assistance et de protection.

Au Liban, j'ai rencontré au cours des dernières années de nombreuses championnes communautaires extrêmement inspirantes, que ce soit dans des quartiers démunis, des campements de réfugiés ou dans des Cours de justice. Elles travaillent sans relâche, au quotidien, pour apporter de l'assistance, soutenir celles qui ont survécu à la violence et

pousser pour l'égalité ; et par-dessus tout, elles transmettent un optimisme contagieux. Aujourd'hui, alors que nous célébrons les « Femmes humanitaires », je nous appelle tous à réfléchir à l'importante contribution des femmes pour une réponse humanitaire et sociale plus forte et plus cohésive, dans leurs communautés et au-delà. Nous devons continuer à nous mettre au défi et à questionner le sexisme instinctif lors de l'élaboration des politiques et la livraison de l'assistance. Ce n'est qu'une fois que nous aurons reconnu et adressé ces préjugés que nous pourrons espérer construire une société plus égale.

Philippe Lazzarini, coordonnateur résident des Nations unies et coordonnateur de l'action humanitaire au Liban

Aide humanitaire au Togo, collaborer pour trouver des solutions aux enfants



Aide aux enfants au Togo

L'association Projects Abroad, travaille en partenariat direct avec différentes structures d'aide à l'enfance de la capitale Lomé, dans lesquelles la présence des volontaires est bénéfique pour apporter un soutien individualisé aux enfants et un support au personnel local. Agir au sein de divers jardins d'enfants et garderies accueillant de jeunes enfants (entre 6 mois et 5 ans).

Travailler auprès des enfants des rues : au Togo, l'association travaille en étroite collaboration avec une ONG locale dédiée à

l'accompagnement des enfants des rues, un problème social de grande ampleur dans la capitale Lomé. D'après une étude menée conjointement par l'Unicef et le ministère de l'Action sociale, de la Promotion des femmes et de l'Alphabétisation en 2015, environ 5 594 enfants vivaient dans la rue à travers le pays, dont un total de 2 877 à Lomé. Plusieurs explications à ce phénomène ont été soulevées: l'exode rural de nombreuses familles vers la capitale et les espoirs économiques déçus, la question du divorce et des enfants laissés pour compte,

la maltraitance. Aujourd'hui, Unicef fournit un appui technique aux organisations locales en charge du problème mais les besoins restent immenses.

La présence de volontaires travailleurs sociaux et/ou psychologues est particulièrement importante. Un travail de recherche généalogique est mené sur

le terrain pour retrouver les familles et proches de ces enfants. Quand la réintégration au sein d'une famille est possible, les équipes supervisent le processus et sont chargées d'établir un suivi individualisé pour chaque enfant. La portée de ces actions est tout à fait étendue grâce à l'implication de volontaires.

Des associations togolaises œuvrant dans l'humanitaire

L'Association caritative d'aide et de secours aux enfants déshérités (ACSED) est une association caritative internationale à but non lucratif qui vient en aide aux enfants des milieux déshérités pour un développement humain durable. L'Actions pour l'humain (APH), est une Association à vocation socio-humanitaire qui a pour but de promouvoir le bien-être sanitaire et environnemental des populations pour un développement intégral. Elle a été créée le 03 avril 2006 à Lomé. L'Association solidarité pour la vie (A.So.Vi), dont le siège social est à Bafilo, a pour but principal d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et sanitaire des communautés de base en général et celles des enfants démunis en particulier. L'Association des volontaires - environnement sain (AVES), est une ONG de développement qui lutte contre la paupérisation des habitants et œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales à la base au Togo.

L'Association des volontaires togolaises et togolais pour le développement (Avotode) est une ONG locale de développement des conditions de vie de la population du Togo en général et du Sud-Est maritime du Togo en particulier.

Gavisa (ex Alternative clé verte) est une organisation ayant pour but la promotion de l'agriculture durable à travers la sensibilisation et la formation des populations locales. Gavisa-Togo est une organisation

ayant pour but la promotion de l'agriculture durable à travers la sensibilisation et la formation des populations locales.

Jeunes filles en difficulté (JFD) a pour mission d'œuvrer pour le bien-être et le meilleur devenir des enfants et jeunes orphelins ou démunis, surtout les filles des villes et des campagnes du Togo, par la réalisation des actions ou des projets qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie.

Jeunesse pionnière rurale (JPR) est une ONG de développement qui intervient dans des domaines divers : santé, environnement, agriculture, formation, insertion sociale. Ses zones d'intervention sont situées dans la région Maritime, la région des Plateaux et la région de la Kara.

Les Volontaires au service de l'action humanitaire (VSAH-Togo), ont pour but de lutter pour la protection de l'environnement, l'insertion économique et sociale de la population et surtout des jeunes.

Village renaissance « Il y a une vie après la prison » milite dans la réinsertion des ex-détenus ou détenus en libération conditionnelle du Centre Village Renaissance de Yao-Kopé.

« Les travailleurs humanitaires sont ceux que nous dépêchons sur place pour montrer notre solidarité avec ceux qui souffrent. Ils représentent ce qu'il y a de meilleur dans la nature humaine mais leur travail est dangereux », Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, lors de la Journée mondiale de l'aide humanitaire 2010.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Histoire drôle

La création
Le premier jour, Dieu a créé la vache et lui dit,
- "Reste au champ avec le fermier toute la journée et souffre sous le soleil. Fait des veaux et donne du lait pour soutenir le fermier. je te donne une durée de vie de 60 ans."
La vache répondit,
- "c'est une sacrée vie dure que tu veux pour moi pendant 60 ans. C'est ok pour 20 ans et je te rends les 40 autres."

Et Dieu a été d'accord.
Le deuxième jour, Dieu a créé le chien. Dieu a dit,
- "Reste assis toute la journée sur le seuil de la porte de la maison et aboie sur quiconque entre ou passe devant. Je te donne une durée de vie de 20 ans."

Le chien a dit, "c'est trop long pour aboyer. Donne-moi 10 ans et je te rends les 10 autres."
Alors Dieu a été à nouveau d'accord.

Le troisième jour Dieu a créé le singe et lui dit,
- "Amuse les gens, fait des tours savants, fait les rire. Je te donne une durée de vie de 20 ans."
Le singe a dit, "Faire des singeries pendant 20 ans ? C'est trop chiant ! Le chien t'a rendu 10 ans, non ? Bon je fais pareil, ok ?"
Encore une fois Dieu a été d'accord.

Le quatrième jour Dieu a créé l'homme. Dieu a dit, '
- "Mange, dors, joue, baise, amuse toi. Glande un rien, Je te donne 20 ans."

L'homme répondit, "Quoi ? Seulement 20 ans ? Écoute, je prends mes 20, les 40 que la vache a rendus, les 10 du chien et les 10 du singe. Ça fait 80, ok ?"

- "Ok!" répondit Dieu. "Marché conclu".

C'est ainsi que pendant les 20 premières années de notre vie nous mangeons, dormons, jouons, baisons, nous amusons et ne faisons rien.
Pendant les 40 années suivantes nous travaillons comme un forçat au soleil pour entretenir notre famille.
Pendant les 10 années suivantes nous faisons des singeries pour distraire notre petits-enfants
Et pendant les 10 dernières années nous sommes assis devant la maison à aboyer sur tout le monde !

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 19 au 26 /08/ 2019

3E ARRONDISSEMENT	22215227
ETOILES10 AV. N. MARCHE	22218847
OCEANE RUE OCAM	22226277
DESAPÔTRES AKODESSEWA	22271198
AMESSIAMEBE BÈ	96329760
EMMANUEL KODJOVIAKOPÉ	22213098
HÔPITAL CHU TOKOIN	22200808
ST KISITO BD. DE LA KARA	2221996
LIBERATION AV. LIBÉRATION	22222525
ST PAULBD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN TOKOIN WUITI	22615614
HEDZRANAW HEDRANAW	22264961
KOUESSAN KEGUÉ	96801001
KLOKPE TOGO2000	96801003
JMIMSHAK HOUNTIGOME	22603050
MISERICORDE BEKPOTA	23384762
LE PROGRES ZORROBAR	22358655
CITE BD. DU 30 AOÛT	22250125
BESDA ADIDOGOMÉ	22510529
CONSEIL SAGBADO	70215653
EPIPHANIA ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE DJIDJOLE	22256512
VERTE KLIKAMÉ	22250326
LUMIERE AGBALEPÉDO	70431549
OSSAN AVEDJI	70404425
DES ROSES VAKPOSSITO	70423772
ST MICHEL AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT AGOËEST	90402906
APOU ANTOINE AGOË	22191215
DIVINA GRACIA AGOËFIOVI	93839100
ABRAHAM AGOËLOGOPÉ	22501000
TCHEP'SON TOGBLÉKOPÉ	70429441
SANGUERA SANGUERA	70428080
AVEPOZO D'AVEPOZO	22270486
DE L'EDEN BAGUIDA	70421398

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Festival Kirédè Art

Les tout petits à l'école de l'art

L'édition 2019 du festival international Kirédè Art (FIKA) a connu son apothéose, le 17 août dernier, à l'Ecole primaire publique d'Agbalépédogan. Le programme « Petites mains aujourd'hui, grands maîtres demain » de l'association «Art Héritage Culture » a permis aux élèves de ne pas s'ennuyer et de se distraire tout au long des vacances. Ces enfants ont mis au profit ces vacances à travers l'apprentissage des arts plastiques, la percussion et la danse.



Tableau d'Ella Bedinade

Pendant les vacances, des cours de vacances ont toujours été organisés à l'intention des élèves en vue d'entamer la nouvelle rentrée scolaire avec des connaissances nouvelles. Néanmoins, depuis quatre ans les membres de l'association « Art Héritage Culture » ont pensé à d'autres activités pour les enfants pendant les vacances. « Les enfants pendant les vacances, il fallait trouver quelque chose pour les occuper », a précisé Atafeim Katanga, présidente de l'association « Art

Héritage Culture ». Ainsi pour cette association, la conservation, la transmission de notre culture et la nécessité d'accorder à la génération présente (censée être la relève de demain) sa véritable place restent une priorité. « Comment penser et conserver cette culture et surtout comment la transmettre aux générations futures sont les objectifs de cette initiative à l'égard des enfants » a-t-elle renchéri. A cet effet, durant trois semaines, les enfants dont l'âge est compris entre 5



Une prestation des enfants bénéficiaires

et 13 ans, ont été à l'école de l'art, précisément les arts plastiques, la

percussion et la danse. Les formations se sont déroulées sur plusieurs sites tels que Kara, Atakpamé, Tsévié et aussi à Lomé. Plusieurs prestations ont par ailleurs meublées, cette apothéose organisée, par l'association «Art Héritage Culture ». Justement, au cours de cette soirée, ces enfants qui étaient en atelier de formation en arts plastiques, percussion et danse, ont restitué ce qu'ils ont appris pendant quelques semaines. Les enfants ont offert un spectacle riche en percussion et en danse traditionnelle. Ils ont également présenté un vernissage des œuvres d'art. Ces enfants

Du fumeur au rêve brisé, ces « grands maîtres de demain », ont exprimé leur pensée à travers la peinture sur toile. C'est le cas de la petite fille Ella Bedinade qui a dénommé sa peinture « Rêve brisé », pensant ainsi aux enfants de rue, enfants délaissés et aussi les orphelins qui sont livrés à eux-mêmes.

Cette quatrième est une satisfaction selon Atafeim Katanga. « Il y a des enfants que nous suivons depuis quatre ans, et cette année leurs œuvres sont bien meilleures en qualité comme en composition », a précisé Madame Katanga. L'initiative est soutenue par le Fonds d'aide à la culture et la direction

avec l'aide des artistes peintres ont laissé libre cours à leur imagination.

régionale des arts et de la culture.

Nadia Edodji

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 57

« ...Sosso la panthère était un petit de la ville de Salala au Liberia. Il avait un père et une mère. Le père était gardien et manœuvre, faisait tout et tout dans le magasin d'un Libanais et surtout buvait beaucoup de vin de palme et du whisky. Il rentrait chaque soir à la maison complètement soûl. Soûl à ne pas pouvoir distinguer sa femme de son fils. À la maison, il hurlait comme un chacal, cassait tout

et surtout frappait sa femme et son unique fils. Chaque soir, quand le soleil commençait à décliner, Sosso et sa mère tremblaient de peur parce que le chef de famille allait rentrer soûl complètement soûl, soûl à ne pouvoir distinguer un taureau d'une chèvre. Et ça allait être leur fête.

Un soir, alors qu'ils l'entendaient venir de loin, venir de loin en chantant, riant aux éclats et blasphémant (blasphémer signifie tenir des propos injurieux), Sosso et sa maman pensèrent à ce qui les attendait et ils allèrent se réfugier au fond de la cuisine. Et,

quand il arriva et qu'il ne vit pas dans la maison sa femme et son fils, il entra dans une colère plus exaspérée encore et il se mit à tout casser. La mère de Sosso sortit de la cuisine en tremblant et en pleurant pour arrêter le massacre. Et le père envoya à la maman une marmite et la mère commença à saigner. Sosso en pleurs se saisit d'un couteau de cuisine et piqua son père qui hurla comme une hyène et mourut. Il ne resta plus à Sosso le parricide (parricide signifie celui qui a tué son père) qu'à rejoindre les enfants-soldats. Quand on n'a pas de père, de mère, de frère, de sœur, de

tante, d'oncle, quand on n'a rien du tout, le mieux est de devenir un enfant-soldat. Les enfants soldats, c'est pour ceux qui n'ont plus rien à foutre sur terre et dans le ciel d'Allah. Comment Sosso mérita le qualificatif de panthère est une autre histoire et une longue histoire.

Je n'ai pas le goût de la raconter parce que je ne suis pas obligé de le faire et que ça me faisait mal, très mal. Je pleurais à chaudes larmes de voir Sosso couché, mort comme ça. Et quand je pensais à la connerie des féticheurs qui prétendaient que c'était

à cause d'un cabri consommé au mauvais moment, j'enrageais encore plus fort. Faforo ! Nous les avons enterrés tous dans une fosse commune.

La fosse fermée, nous avons tiré des rafales de kalach. Les funérailles des morts ne se font pas au front. Onika croyait cent pour cent aux conneries des féticheurs qui disaient que c'était à cause du cabri consommé au mauvais moment que les trois avaient été fauchés. Il fallait réhabiliter nos fétiches, nos fétiches à nous, enfants-soldats... »

Agroécologie et consommation locale

« Le paysan a faim, ce n'est pas normal », déplore Sena Alouka

Invité dimanche dernier dans l'émission L'bala sur la Télévision togolaise, le directeur exécutif de l'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE), Sena Alouka, déclarait : « le paysan a faim, ce n'est pas normal ». Ces propos ne peuvent pas laisser indifférents, nous citoyens de pays en développement qui luttons pour atteindre non seulement la sécurité, mais aussi la souveraineté alimentaire.

Le directeur exécutif de JVE était invité pour parler de la tenue très prochaine à Kpélé Tsiko dans la région des Plateaux, du Festival agro bio cultures. La mutation de la Semaine de la biodiversité culturelle (SBC) en festival vise sans doute à donner toute son importance aux pratiques agricoles traditionnelles et à permettre aux producteurs de vivre de leur métier. En effet, l'agriculture

telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, appauvrit les sols, menace la santé humaine, et augmente la pauvreté. Il faut retourner aux pratiques naturelles regroupées au sein de l'agroécologie. C'est seulement par ce moyen que l'on redonnera le pouvoir aux petits producteurs qui dans l'état actuel ne bénéficient pas des fruits de leur dur labeur. Sena Alouka propose que l'on initie une loi d'orientation en matière

agricole, qui permettra d'éliminer progressivement les pesticides, financer les petits producteurs, former les jeunes pour qu'ils aillent vers l'agroécologie. Il faudra aussi soutenir la consommation locale, mener une sensibilisation accrue sur la consommation des produits locaux, subventionner ces produits pour que leur prix soit abordable. Mais comment y parvenir dans un contexte de mondialisation des marchés ? Pour Sena



Sena Alouka

Alouka, si certains pays y sont parvenus avec les sachets plastiques, c'est possible aussi dans le domaine de la production agricole et de la consommation.

Pour lui, il suffira de mettre en place le dispositif nécessaire, améliorer la qualité du produit, la présentation, le marketing etc...

Edem Dadzie

Sommet de l'ambition

Antonio Guterres n'a que faire des beaux discours

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a annoncé depuis l'année dernière sa volonté d'organiser un sommet afin de booster l'ambition des pays sur tous les plans en vue de donner un coup de pouce à la lutte contre le changement climatique. Mais à l'approche de l'événement qui se tient le 23 septembre prochain, le chef de l'ONU ne veut plus se satisfaire des beaux discours.



Antonio Guterres

Très souvent, à l'approche de rencontres où des résolutions voire des décisions importantes doivent être prises, les parties prenantes font des déclarations d'intention, des beaux discours en quelque sorte, comme le dit le secrétaire général des Nations unies. Dans le cadre du sommet action climat prévu pour se tenir à New York, l'on s'achemine vers le même scénario. Antonio Guterres préfère anticiper et tirer la sonnette d'alarme. Point besoin de revenir ici sur tous les rapports passés et récents, les estimations et autres qui doivent en principe inquiéter n'importe qui. « Si nous n'agissons pas maintenant pour lutter contre le changement climatique, les événements climatiques

extrêmes actuels ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Et cet iceberg fond aussi rapidement », déclare monsieur Guterres. Le chef de l'ONU s'attend à « une action audacieuse et beaucoup plus ambitieuse ». Pour lui, les dirigeants doivent venir à New York le 23 septembre avec des plans concrets pour atteindre les objectifs escomptés. Parmi ces actions, il y a l'utilisation croissante des technologies qui rendent les énergies renouvelables moins chères que les combustibles fossiles, la plantation de millions d'arbres pour inverser les effets de la déforestation et absorber le dioxyde de carbone de l'environnement. Est également inclus, le monde de la finance qui fixe de plus en plus le prix

des risques carbonés dans son processus de prise de décision et appelle les dirigeants à supprimer progressivement les subventions pour les combustibles fossiles. De grandes entreprises reconnaissent que pour éviter d'énormes pertes, le moment est venu de passer d'une économie « grise » polluante, à une économie verte.

« Nous avons besoin de changements rapides et profonds dans notre façon de faire des affaires, de produire de l'électricité, de construire des villes et de nourrir la planète », ajoute Antonio Guterres. Les différentes semaines du climat en Afrique, en Amérique latine et des Caraïbes, celle de l'Asie pacifique participent à baliser la voie à plus d'ambition en vue du sommet action climat. Les résultats de ces rencontres constitueront une contribution essentielle à la conférence des Nations unies sur le changement climatique (Cop 25) qui se tiendra à Santiago du Chili du 2 au 13 décembre 2019.

E. Dadzie

Source : service de presse de la CCNUCC

Changement climatique
La FAO lance un nouvel appel à soutenir les agriculteurs africains

Face au changement climatique, les agriculteurs des pays africains comme d'habitude sont les plus vulnérables. Partant du fait qu'ils avaient déjà quelques difficultés, les impacts du phénomène n'arrangent pas les choses. De plus, le continent a une très faible part dans l'avènement du changement climatique. L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) lance un appel à lui venir en aide.



Une agricultrice africaine

Lors d'une récente conférence sur la sécurité alimentaire au Rwanda, l'organisation onusienne a fait savoir que les agriculteurs africains ont besoin d'aide pour faire face aux menaces du changement climatique grâce à des politiques nationales vouées à les rendre plus résilients. Cet appel est intervenu juste avant la publication d'un nouveau rapport sur les changements climatiques et les terres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), l'évaluation scientifique la plus jamais réalisée sur l'impact de l'agriculture industrielle, de la déforestation et des déchets alimentaires sur notre planète.

« Les agriculteurs ont toujours été des pionniers. Ils ont besoin de politiques qui les protègent et augmentent leur résilience aux changements climatiques. Ils ont besoin d'avoir accès à l'information, aux technologies et à l'investissement. Ils devraient être associés aux discussions sur l'innovation », a déclaré la directrice générale adjointe de la FAO, Maria Helena Semedo, lors du dialogue de haut niveau sur la sécurité alimentaire en Afrique qui s'est tenu à Kigali du 5 au 6 août dernier. Vivement donc que cet appel soit entendu.

Edem D.

Source : service de presse de la CCNUCC

L'ESMC interrompt ses activités : la raison a pris le dessus

L'année dernière, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, sous la houlette de son président Germain Mebab refusait à l'Entreprise sociale de Marché commun (ESMC), toute collaboration dans le cadre de sa production commune. Pour le patron de la CCIT, les contours du projet étaient peu cernables.

Ex-patron du Réseau de développement de la Masse sans Ressources (ReDeMaRe), Sama Essohamlom n'a pas pu avec son nouveau concept, l'ESMC, œuvré pour l'éradication complète de la pauvreté au Togo et dans le monde entier. Il était considéré comme le nouveau Messie de millions de Togolais, même si son entreprise ne compte que quelques 800 mille adhérents sur sa plateforme. Venu il y a seulement moins de deux ans avec une formule énigmatique, y compris aux yeux des économistes

et mathématiciens assermentés, Sama Essohamlom se voulait le porte-flambeau des 17 objectifs de développement durable. Il aura réussi à emballer ou faire adhérer près d'un million de Togolais à sa plateforme qui se veut être un marché virtuel, sur lequel toute entreprise pouvait offrir ses biens et services et tout consommateur pouvait en demander. Les adhérents consommateurs à la plateforme, constituaient par ailleurs, la base de sa clientèle. Au fond, la formule est une innovation, puisque de nos jours,

l'émergence de nouvelles économies à travers le monde entier, contribue significativement à la croissance de la production et la création de valeurs. Sauf que, dans le cas précis de l'ESMC, plusieurs contours sont peu faciles à cerner. Le gouvernement togolais s'est toujours abstenu des avances du staff de l'ESMC pour un partenariat public-privé. Paradoxalement, face à la presse ou lors de ses rencontres avec les adhérents à la plateforme, le staff technique de l'Entreprise sociale de marché commun augurait de bons espoirs quant à la bonne volonté des autorités politiques togolaises à s'attacher à sa vision. Malheureusement ou heureusement et contre toute attente, l'entreprise

annonce la suspension de ses travaux pour une période de six mois. Dans un communiqué rendu public samedi dernier, la société informe que « dans le cadre du processus de conciliation entre l'Etat togolais et le Groupement d'Intérêt économique (GIE) ReDeMaRe, notre précédente structure, et en vue de nous permettre d'assurer les travaux de conformité techniques et juridiques qu'impose à notre secteur d'activité la nouvelle législation relative aux transactions électroniques, nous nous trouvons dans l'obligation de suspendre provisoirement nos activités pour une période de six (06) mois à compter de ce présent communiqué ». Il faut rappeler qu'au

premier trimestre de l'année dernière, à l'occasion d'une rencontre conjointe entre le staff technique de la société, les médias et l'ensemble de ses adhérents en son siège à Hédzranawoë, le mois de septembre devrait être celui du démarrage effectif de la production commune. Cette annonce n'était d'ailleurs pas une première. Quelques mois plus tôt, plus précisément, en septembre 2017, c'était plutôt janvier 2018 qui fut préétabli. Mais n'ayant pas avancé de motivations valables face à ses prorogations, tout pessimiste est en droit de se demander si la présente suspension des activités n'annonce pas un trouble silencieux au sein de l'organe.

Une contribution de Prosper Awih



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

www.leséconomiesafricaines.com - N°613 - Août 2019

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

Entretien exclusif
D^r Komi Sélom Klassou,
Premier ministre de
la République togolaise

édition
TOGO

1^{er} FORUM TOGO-UE
Investisseurs,
le Togo vous accueille

SOCIAL
500 000 emplois directs
à l'horizon 2022

RÉFORMES
Le Togo se donne les moyens
de ses ambitions

DETTE
Baisse continue depuis 2017

COTON
Le prix d'achat le plus élevé
de la sous-région

TRANSPORTS
Place aux infrastructures
modernes

LA CROISSANCE EN PARTAGE

EN KIOSQUE ACTUELLEMENT